ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 1973 CIRCONSCRIPTION D'EVREUX

UNION DÉMOCRATE ET CENTRISTE

VOTEZ POUR VOUS en votant pour

Philippe PRÉVOST

Agriculteur

SUPPLÉANTE : **Madeleine AUGUSTIN**

Professeur



Philippe PREVOST



Madeleine AUGUSTIN

ELECTRICES, ELECTEURS,

En 1967 et 1968, le Docteur VINCENTELLI et moi-même vous avions déjà proposé le programme électoral démocrate centriste.

En 1973, le Docteur VINCENTELLI accaparé par ses occupations professionnelles, et estimant que le mouvement centriste était bien implanté dans notre arrondissement, approuvé à l'unanimité par tous ceux qui nous avaient aidé dès le début, nous a demandé de continuer (quelques nouveaux venus, ambitieux, les marrons semblant tirés du feu, trahissant leur parole et leurs amitiés, suscitant des divisions, ont, par des manœuvres de « comité » voulu monopoliser les idées centristes, prouvant à leur façon, un certain sens de la politique, mais non le plus enviable).

Mais finalement, c'est Mademoiselle AUGUSTIN et moi-même qui avons l'honneur de vous présenter les réformes les plus urgentes réclamées par les démocrates centristes.

Nous voulons DES REFORMES,

qui, poursuivies dans le calme, nous conduisent à **une** société où les **adultes** conscients de leurs **responsabilités** puissent accéder, **dans l'égalité et la liberté à tous les postes, à toutes les situations.**

DES REFORMES,

pour que **les retraités, les handicapés** physiques ou mentaux puissent compter sur **un revenu décent.**

DES REFORMES,

pour que les **Jeunes**, au sein de cette société plus juste et plus libre, consciente de leurs problèmes, puissent, par leurs efforts physiques et intellectuels, **s'épanouir** et s'affirmer pleinement dans toutes les voies, **en toute égalité**, sans s'appuyer sur la complaisance d'autrui. Parce que sans cette bataille quotidienne, quelle valeur accorder à la vie, et quel sens lui donner.

DES REFORMES,

une Société où **les femmes ne soient plus des esclaves**, assujetties à des tâches multiples et trop lourdes, elles qui assument, parfois seules, l'éducation des enfants, en plus des responsabilités professionnelles aux champs ou à la ville.

Le travail à mi-temps devient une nécessité pour celles qui le désirent.

PAR DES REFORMES,

— Pour **les Artisans, les Commerçants, les Petites et Moyennes Entreprises** qui ont vu leurs charges augmenter plus vite que leurs revenus.

— Pour **les Exploitants Agricoles**, pour lesquels il faut dégager les moyens d'améliorer la productivité et les conditions de travail, afin que l'Agriculture demeure compétitive et que tous les Ruraux puissent bénéficier **des mêmes avantages** que les autres catégories sociales dans les domaines scolaire, culturel et sportif.

DES REFORMES,

● **Une Europe forte** qui permette l'essor et la continuité de notre production agricole et industrielle.

— Qui nous assure **la Sécurité et la Paix**, ouverte à tous les échanges enrichissants dans tous les domaines.

POUR SOUTENIR L'ACTION DE JEAN LECANUET !

VOTEZ !

PHILIPPE PREVOST

MADELEINE AUGUSTIN

L'engagement réformateur

● Porter le montant minimal de l'allocation vieillesse au double du montant de 1971.

● Mise en place d'un nouveau plan de Sécurité sociale, prévoyant la couverture des risques sociaux et indiquant le montant des retraites pour toutes les catégories socio-professionnelles. Ce plan aura pour objectif principal de réaliser en cinq ans, par étape annuelle :

— L'application d'un taux de retraite équivalent, à 60 ans, à celui qui est actuellement perçu à 65 ans ;

— L'extension à toutes les catégories sociales de la couverture vieillesse ;

— L'extension progressive de la couverture des risques sociaux minima par la collectivité.

● Révision des orientations du VI[e] Plan. Augmentation de 20 % des dépenses publiques prévues et des budgets annuels correspondant pour les principaux équipements collectifs civils : santé logement, formation, communications.

● Mise en œuvre d'un nouveau plan social : garantie de l'emploi, conditions de travail, représentation de syndicats, salaire mensuel minimum à 1.000 francs.

● Projet de loi érigeant la région en collectivité territoriale et lui conférant les pouvoirs nécessaires à l'exercice de sa mission. Cette réforme prévoit les transferts de pouvoir, de responsabilités et de ressources de l'Etat, aux régions et aux collectivités ; l'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel.

● Ouverture du droit de vote pour toute nouvelle consultation électorale à partir de 18 ans. Cette définition d'une politique familiale : révision de la loi de 1920 sur l'avortement, et adoption immédiate des décrets d'application de la loi Neuwirth sur la contraception.

● Rectification en baisse de certaines dépenses inscrites au budget de 1973. Ces réductions porteraient :

— Sur les dépenses militaires, 10 % sur les programmes nucléaires ;

— Sur les interventions et les subventions de l'Etat.

● Réforme de la fiscalité (réforme de l'assiette et des taux pour assurer l'égalité effective dans les prélèvements affectant les revenus du travail et du capital), suppression de la patente, révision de la T.V.A. au détail et de l'impôt foncier actuel.

● Institution d'une Cour économique dont le rôle sera de veiller à l'application stricte des règles de concurrence, de contrôler les stratégies de monopole et de défendre le consommateur.

Vu : LES CANDIDATS.

Imprimerie H. DEVE & Cie — EVREUX